

FICHE DE POSTE

Direction	Eau et assainissement	
Service	Exploitation	
Fonction (intitulé du poste)	Responsable de la régie assainissement	
Grade du poste	Technicien ou Agent de maîtrise	Catégorie A ☐ B ☒ C ☐
Rattachement hiérarchique	Cheffe du service Exploitation	

Pour cocher une case, double cliquez dessus et mettre case activée dans la fenêtre qui s'ouvre.

Encadrement	Fonction d'encadrement : non ☐ oui ☒ nombre de personnes encadrées : 23 Cadre Evaluator : non ☐ oui ☒ nombre de personnes évaluées : 4
--------------------	---

Environnement du poste	Paris Terres d'envol est un des 12 établissements publics territoriaux créés en 2016. Il regroupe les 8 communes situées entre les aéroports du Bourget et Roissy-Charles de Gaulle, pour une population de 370 000 habitants. Il assure les compétences prévues par la loi NOTRe et celles définies par le conseil de territoire fin 2017. La direction de l'eau et de l'assainissement compte 35 agents, répartis en 3 services (travaux, exploitation et conformité des raccordements) et gère un budget annuel d'environ 17 M€. Le service exploitation est composé d'un chef de service, de 3 techniciens et d'un responsable de la régie. La régie assainissement comprend 1 équipe curage, 1 équipe maçonnerie et enquêtes de conformités, 1 équipe ITV.
Missions (activités principales du poste)	Les missions principales du responsable de la régie assainissement sont les suivantes : - Encadrer les agents techniques de la régie : évaluations annuelles, identification des besoins en formation, renforcer et contrôler les dispositifs de sécurité dans le travail, suivre et valider les congés, animer les réunions d'équipes, ... - Assurer le bon déroulement des activités et prestations de la régie : organiser, répartir et contrôler l'activité de la régie sur l'ensemble du territoire, coordonner et programmer les interventions en coordination avec les techniciens du siège, gérer les tableaux de bord et les rapports d'activités (fichier de travail, matériel, indicateurs...), contrôler et suivre les fournisseurs et prestataires. - Réaliser les différents cahiers des charges techniques des marchés publics afférents aux prestations, services et acquisition de matériel. - Suivre le budget de fonctionnement de la régie : consommation en fluide et énergie, évacuation des déchets de curage, entretien / renouvellement des EPI, ... - Intégrer et développer la dimension environnementale dans la gestion des activités, intégrer les évolutions de l'organisation de la direction et les évolutions de pratiques - gérer le planning des astreintes de niveau décisionnel et opérationnel <i>Cette énumération reste non-exhaustive et susceptible d'évolutions en cours d'exercice de l'activité prévue.</i> Fonction annexe exercée (ex : régisseur, correspondant comptable, correspondant PEC...) : non ☒ oui ☐ dans ce cas, précisez :

Compétences requises	Techniques (connaissances)
	- Connaissances techniques en assainissement - Connaissances des règles de sécurité des interventions sous domaine public et plus particulièrement celles propres aux métiers de l'assainissement - Maîtrise des outils informatiques, - Qualité de communication auprès des administrés
	Relationnelles / savoir-faire comportemental
	- Goût pour le travail partenarial et transversal, sens du relationnel - Efficacité, rigueur et organisation - Travail en équipe et en autonomie - Relations avec divers interlocuteurs internes et externes
	Managériales
	- Expérience du management d'équipes

Relations fonctionnelles	Missions exercées principalement en lien avec (lister) : - Partenaires internes - Partenaires externes - Prestataires
---------------------------------	---

Diplômes

	Permis de conduire nécessaire : non ☐ oui ☒ précisez la catégorie demandée : B

As d'urg	Horaires de travail	
	☒ 37 H ☐ Temps non complet, précisez le nombre d'heures par semaine :	
	Horaires : Contraintes particulières : possibilités d'intervenir en soirée ou weekend (astreintes)	
	Astreintes : ☒ oui ☐ non	
	Lieu de travail	
	CTM d'Aulnay-sous-Bois	

Santé et sécurité au travail - prévention des risques professionnels	Port d'une tenue vestimentaire obligatoire : oui ☐ non ☐	
	Risques spécifiques liés à l'emploi	
	Formations sécurité et habilitations obligatoires	
	Equipements de protection individuelle : oui ☒ non ☐	
	Si oui, précisez lesquels : en intervention, chaussures de sécurité et vêtements de haute visibilité	

Moyens techniques et informatiques	Moyens techniques	
	Parc automobile	
	Moyens informatiques	
	Téléphone, PC,	

Avantages et éléments de rémunération	Logement de fonctions	
	Non ☒ oui ☐ dans ce cas précisez s'il est attribué : ☐ par nécessité absolue de service ☐ par convention d'occupation précaire avec astreintes	Préciser éventuellement, la superficie du logement : et le nombre de pièces :
	Eléments de rémunération	
	NBI : ... points	
	RIFSEEP selon le profil et l'expérience du candidat	

Toutes les rubriques doivent être renseignées. Un document incomplet ne pouvant être exploité, il sera retourné à la direction d'origine.